

Namur, le 03 juillet 2026

Année scolaire 2025-2026

Organisation de la seconde session des élèves de 6^{ème}

Madame, Monsieur,
Chers Parents,
Cher(e) Elève,

Veillez trouver, ci-dessous, les modalités organisationnelles de la seconde session pour les élèves de 6^{ème} année de l'année scolaire 2025-2026.

Vous y trouverez, également, les informations nécessaires à l'introduction d'un éventuel recours, à la suite de la communication des résultats du CQ.

L'horaire détaillé de cette seconde session est disponible, sur notre site internet, sous l'onglet, « Infos pratiques ».

Lundi 24 août	Durant ces 3 jours, seront organisées :
Mardi 25 août	• La seconde session des cours théoriques (techno) du Certificat de Qualification • La seconde session des cours théoriques de la formation commune
Mercredi 26 août	• 17h 00 : Communication du résultat du CQ <u>Les élèves qui n'ont pas obtenu leur CQ et poursuivent en DFP</u> seront avertis par téléphone, par leur titulaire. Le bulletin sera transmis, par voie numérique, via Cabanga, aux parents et/ou à l'élève majeur(e). <i>En cas de désaccord avec la décision du jury de qualification, il vous est loisible d'introduire une conciliation auprès de l'école. Les modalités y liées se trouvent, ci-après.</i>
Jeudi 27 août	• De 16h 00 à 18h 00 : Réunion de parents concernant les résultats du CQ (SANS RDV)

Lundi 31 août	❖ Conciliation interne EHPN : Concerne la contestation des résultats du CQ <u>Procédure et modalités :</u> Vous (responsables légaux de l'élève mineur(e) ou élève majeur(e)) trouverez le formulaire d'introduction d'une conciliation sur notre site internet, sous l'onglet « <i>Infos pratiques</i> ». Il argumentera sur des éléments nouveaux qui n'étaient pas à la connaissance du jury de qualification au moment de la prise de décision, et permettra à la Direction de juger de la recevabilité de la demande. • Entre 08h00 et 10h 00 : Ce document, dûment complété, sera à envoyer, par e-mail, exclusivement à l'adresse suivante : ehpn.direction@province.namur.be • 13h 00 : Communication de la décision, par téléphone et par courrier recommandé, aux responsables légaux de l'élève mineur(e) ou à l'élève majeur(e). • 17h 00 : Résultats des secondes sessions pour les cours généraux (CESS et CE6P) <u>Les élèves en situation d'échec et poursuivent en DFP</u> seront avertis par téléphone, via leur titulaire. Le bulletin sera transmis aux parents et/ou à l'élève majeur(e) par voie numérique, via Cabanga.
Mardi 01 septembre	• De 16h 00 à 18h 00 : Réunion de parents concernant les résultats des cours généraux. (SANS RDV)

La proclamation de l'ensemble des élèves finalistes diplômés (cru 2025-2026), se tiendra le jeudi 24 septembre, à partir de 17h 00. Une invitation vous parviendra ultérieurement.

Pour votre bonne information, **l'école sera fermée du 13 juillet au 14 août, inclus.**

Nous vous remercions de l'intérêt porté à ce courrier et nous tenons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

F. COBUT
Directeur